



CONCOURS INTERNE
POUR LE RECRUTEMENT DE CONTRÔLEURS DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS
BRANCHE DE LA SURVEILLANCE
DES 26 ET 27 FÉVRIER 2014

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N°2

(DURÉE : 3 HEURES - COEFFICIENT 5)

OPTIONS A, B, C, D

OPTION A :	pages 2 à 4
OPTION B :	pages 5 à 11
OPTION C :	page 12
OPTION D :	pages 13 à 14

AVERTISSEMENTS IMPORTANTS

Vous devez composer dans l'option choisie lors de votre inscription et uniquement dans celle-ci. **Si vous composez dans une option différente ou dans plusieurs options, votre copie sera notée zéro.**

Veillez à bien indiquer sur votre copie **l'option** dans laquelle vous allez composer ainsi que le nombre d'intercalaires utilisés (la copie double ne compte pas).

Pour l'épreuve de **comptabilité**, l'usage d'une calculatrice non programmable ainsi que du plan comptable général (vierge de toute annotation) sont autorisés.

Pour les autres matières, l'usage d'une calculatrice, de tout matériel autre que celui d'écriture et de tout document autre que le support fourni est interdit.

Toute fraude ou tentative de fraude constatée par la commission de surveillance entraînera **l'exclusion du concours**.

Il vous est interdit de quitter définitivement la salle d'examen **avant le terme de la première heure**.

Le présent document comporte **14 pages** numérotées.

Tournez la page SVP

OPTION A : Composition sur un sujet, comprenant la réponse à une ou plusieurs questions et/ou la résolution d'un ou plusieurs cas pratiques, portant sur les missions, l'organisation et la réglementation douanière.

Trois sujets au choix

Trois sujets sont proposés. vous ne devez traiter que l'un de ces trois sujets. Vous reporterez en début de copie l'intitulé du sujet choisi. Si vous composez dans plusieurs sujets, votre copie sera notée zéro.

Chaque réponse devra être précédée du numéro de la question à laquelle elle se rapporte. Toutes les réponses doivent être justifiées.

A1 : Sujet d'ordre juridique douanier

Affecté(e) dans un bureau chargé des contrôles en matière de contributions indirectes, vous effectuez un contrôle dans un établissement connu pour la vente de boissons alcoolisées.

1) Que pouvez-vous contrôler ?

Le contrôle permet de constater la présence de boissons portant des vignettes fiscales espagnoles.

2) Quels documents doit vous produire le débitant de boissons ? Sur quelle base légale repose cette obligation ?

3) Il s'avère que ces boissons n'ont pas acquitté les droits d'accises en France. Quelle(s) infraction(s) relevez-vous ? Sur quelle(s) base(s) légale(s) ?

4) Quelles suites pouvez-vous donner au contrôle ?

5) Quelle différence faites-vous entre saisie et confiscation en matière de contributions indirectes ?

6) Qu'est-ce qu'un acte de séquestre conventionnel ?

A2 : Sujet relatif aux missions de la branche du contrôle des opérations commerciales

Vous êtes sollicité(e) par une société de bâtiment de travaux publics qui souhaite bénéficier du remboursement d'une fraction de la taxe intérieure de consommation sur le gazole utilisé par les transporteurs routiers de marchandises. L'opérateur vous présente plusieurs certificats d'immatriculation de véhicules.

Suite de l'option A2 : Sujet relatif aux missions de la branche du contrôle des opérations commerciales

Cette entreprise possède un parc de véhicules composé de véhicules utilitaires de 3,5 tonnes de PTAC (poids total autorisé en charge), de camions bennes de 13 tonnes de PTAC, d'engins de chantiers (pelles mécaniques) de 24 tonnes de PTAC.

La société est propriétaire d'une partie de ces véhicules et locataire en crédit bail avec option d'achat de l'autre partie de ces véhicules.

- 1) L'activité de l'opérateur lui permet-elle de prétendre à ce remboursement ?
- 2) Présentez sommairement à l'opérateur la réglementation relative à ce système de remboursement.
- 3) Les justificatifs sont-ils à produire conjointement à la demande de remboursement ?

Vous décidez de vérifier si cet opérateur est en conformité avec la réglementation relative à la taxe spéciale sur certains véhicules routiers (TSVR).

- 4) Quelles sont les vérifications que vous pouvez faire pour vous assurer que l'ensemble du parc de véhicules est bien déclaré à la TSVR ?

Après analyse des éléments fournis, vous constatez que cet opérateur n'est pas enregistré à la TSVR. Les véhicules de cette société ne sont pas déclarés à la TSVR.

- 5) Quels sont les différents actes ou documents à utiliser dans le cadre d'un contentieux en matière de TSVR ?

Suite à vos explications, l'opérateur a déposé des dossiers de remboursement dont vous effectuez la recevabilité. Vous relevez certains éléments laissant penser que l'opérateur ne déclare pas la consommation réelle en carburant de ses véhicules. Vous décidez de programmer le contrôle de cet opérateur.

- 6) Sur la base de quel article du code des douanes pouvez-vous vous rendre dans cette société ? Vous exposerez la mise en œuvre de ce pouvoir.

A3 : Sujet relatif aux missions de la branche de la surveillance

Question :

Présentez l'organisation et la doctrine d'emploi des éléments motocyclistes des douanes.

Suite de l'option A3 : Sujet relatif aux missions de la branche de la surveillance

Cas pratique :

Contrôleur(se) chef d'équipe à la BSI de Chalampé, vous mettez en place un dispositif de contrôle filtrant sur un rond-point situé sur une départementale entre la frontière allemande et Mulhouse dans le but de contrôler les véhicules légers en provenance d'Allemagne. Pour ce contrôle, vous disposez de deux éléments motocyclistes et d'un véhicule sérigraphié avec trois agents piétons.

1) Expliquez comment vous organisez ce contrôle et notamment comment vous positionnez les agents et leurs véhicules ?

Un véhicule que vous avez décidé de contrôler ralentit à la vue du dispositif puis force le passage et prend la direction de Mulhouse à vive allure.

2) Quelles sont les mesures qui auraient pu être prises pour tenter d'immobiliser ce véhicule ?

3) Responsable du dispositif de contrôle, quelles suites donnez-vous à ce passage de vive force ?

Le véhicule est finalement retrouvé par les deux éléments motocyclistes derrière un bosquet à quelques kilomètres du point de contrôle. Le chauffeur est encore à son bord.

4) Quelles sont les précautions qui doivent être prises pour procéder au contrôle ?

Dans le coffre du véhicule, dissimulés sous une couverture, vous découvrez une cagoule, un pistolet mitrailleur de marque Uzi et un sac de sport contenant des bijoux.

5) Face à la découverte de ces objets, décrivez de quelle manière se déroule le contrôle. Qui informez-vous de ces faits ?

6) Quelle(s) infraction(s) douanière(s) pouvez-vous relever ? Pouvez-vous placer l'infracteur en retenue douanière ?

7) Quels sont les actes de procédure que vous allez rédiger ?

8) Rappelez brièvement les catégories d'armes reprises dans la législation française depuis septembre 2013.

OPTION B : Comptabilité privée

Remarques préliminaires :

- *Chaque réponse devra être précédée du numéro de la question à laquelle elle se rapporte.*
- *L'unité monétaire utilisée est l'euro.*
- *Les exercices suivants sont indépendants les uns des autres.*
- *Toutes les réponses doivent être justifiées.*
- *Lire l'intégralité des énoncés avant de répondre.*
- *Sans précision dans l'énoncé :*
 - *Lorsque cela est nécessaire, le taux de TVA applicable aux opérations taxables est de 19,6 %, taux en vigueur jusqu'au 31 décembre 2013.*
 - *L'exercice comptable dure 12 mois et se clôture le 30 septembre.*
 - *L'amortissement des immobilisations corporelles est réalisé sur 5 ans*
 - *Les clients règlent à 30 jours ;*
 - *Les fournisseurs sont payés à 30 jours*

Exercice n°1 :

Vous êtes embauché(e) le 1^{er} septembre 2013 comme comptable au sein de la SARL EX-PRO BTP, spécialisée dans la conception, la réalisation, la livraison et l'installation de cuisines de grand standing. Le directeur financier vous remet les éléments suivants à comptabiliser :

- Enregistrement de la paie d'août reprenant les éléments suivants en date du 01/09/13.

Éléments	Montants	Éléments	Montants	
			Patronaux	Salariaux
Salaires bruts	30 489,20 €	Cotisations URSSAF	8 846,24 €	3 248,63 €
Heures supplémentaires	5 498,25 €	Cotisations Pôle Emploi	1 731,70 €	947,21 €
Primes	3 500,00 €	Caisse de retraite des non cadres	1 182,87 €	741,36 €
Indemnités	958,00 €	Caisse de retraite des cadres	679,68 €	274,26 €
Avantages en nature	2 500,00 €	Oppositions sur salaires	1 500,00 €	

- Facture d'acompte n°A130245 du 02/09/13 à l'encontre de M. Adam BERUCHON pour 1.200,00 € HT (Hors Taxes) avec un paiement à j+10 ;
- Facture n°131299 du 04/09/13 à l'encontre de Mme Elisa CREPIS pour 17.347,00 € HT. Un acompte n°A131299 a été réglé le 29/08 à hauteur de 1.700,00 € HT ;
- Facture n°654 du 04/09/13 de la société SAS BOBOIS, fournisseur de matières premières, pour 35.305,92 € TTC pour 240 unités ;
- Paiement des salaires et charges afférentes le 05/09/13 ;
- Encaissement le 13/09/13 de l'acompte n°A130245 ;
- Encaissement le 16/09/13 par virement bancaire du paiement du client SAS GOLD KITCHEN concernant les factures du mois d'août, déduction faite de sa remise commerciale liée au chiffre d'affaires mensuel (voir tableaux infra).

Tableau des remises commerciales accordées	
Chiffre d'affaires mensuel	Taux de remise
0 à 5.000,00 €	1,00%
5.001,00 € à 12.500,00 €	1,50%
12.501,00 € à 20.000,00 €	1,75%
Au delà de 20.001,00 €	3,00%

Date	Référence	Montant HT
03/08/14	Facture n°131124	1 750,00 €
07/08/14	Facture n°131143	847,00 €
11/08/14	Facture n°131155	1 023,00 €
20/08/14	Facture d'acompte n°A131221	1 500,00 €
24/08/14	Facture n°131243	7 254,00 €

1) Présentez les écritures comptables au livre journal, sans oublier celle afférente à la déclaration de TVA mensuelle.

Le 30 septembre 2013 marque la fin de l'exercice comptable de l'entreprise. Vous disposez des données reprises en annexe n°1 et des informations suivantes :

Production sur septembre 2013		
Référence	Nombre d'unités	Coût de production unitaire
Produit 001	21	1 500,00 €
Produit 002	12	983,00 €
Produit 003	9	3 489,00 €

Stocks au 1^{er} septembre 2013		
Référence	Nombre d'unités	Coût de production unitaire
Produit 001	7	1 465,00 €
Produit 001	4	1 603,00 €
Produit 002	12	1 040,00 €
Produit 003	2	3 479,00 €
Produit 003	11	3 483,00 €
Matières Premières	74	217,00 €

2) Présentez les écritures comptables d'inventaire au livre journal concernant :

- les dotations aux amortissements ;
- la valorisation des stocks ;
- la détermination du résultat.

3) Établissez le compte de résultat et le bilan.

Exercice n°2 :

Comptable dans une entreprise fabriquant et commercialisant des appareils électroniques, votre dirigeant s'interroge sur l'opportunité de lancer une nouvelle référence de téléphone portable, le XF-352.

Voici les éléments prévisionnels dont il dispose.

Hypothèse :

- Charges Fixes (CF) = 15.000,00 € par an.
- Charges Variables (CV) = 50,00 € par téléphone portable XF-352.
- Prix de vente unitaire du projet XF-352 = 200,00 €.
- 900 exemplaires du XF-352 seront fabriqués et vendus par an.

1) Définissez le seuil de rentabilité et le point mort. Déterminez-les pour cette hypothèse.

2) Votre dirigeant vous demande de déterminer la marge brute, la marge nette, le taux de marge et le taux de marque pour les trois références suivantes afin de décider quel produit il cessera de proposer à la vente compte tenu de sa faible rentabilité :

Produits	Prix d'achat HT	Frais d'achat HT	Frais de commercialisation HT	Prix de vente HT
SF-214	23,00 €	7,50 €	9,00 €	120,00 €
SF-240	36,00 €	7,90 €	10,00 €	130,00 €
SF-278	39,00 €	8,10 €	10,00 €	180,00 €

Exercice n°3 :

Arrivé en fin d'exercice comptable, votre dirigeant souhaite que vous lui expliquiez les deux méthodes de valorisation des stocks afin de pouvoir déterminer quelle sera le principe retenu dans son entreprise.

- 1) Rédigez une petite note de dix à quinze lignes qui lui permettra de prendre sa décision.
- 2) A l'aide des éléments repris en annexe 2, vous déterminerez, en expliquant vos calculs, les seuils intermédiaires de gestion pour N et N-1 et en donnerez une interprétation rapide.

Annexe n°1

Éléments du COMPTE DE RESULTAT au 1^{er} septembre 2013

Charges d'exploitation			Produits d'exploitation		
601	Achats stockés – Matières premières	2 589 654,00 €	701	Ventes de produits finis	6 421 289,23 €
6061	Achats non stockés – Energie	25 432,21 €	706	Prestations de services	1 259 327,00 €
616	Services extérieurs – Primes d'assurance	12 589,32 €			
62	Autres services extérieurs	125,42 €			
641	Rémunérations du personnel	475 324,69 €			
645	Charges de SS et de prévoyance	201 348,35 €			

Tableau des immobilisations au 30/09/2012

N° d'inventaire	date d'acquisition	Libellé	Coût d'acquisition	Montant cumulé des amortissements	Valeur nette
1	02/01/08	SL-259HP	15 065,00 €	14 311,75 €	753,25 €
2	05/01/08	SL-5547	47 896,00 €	45 501,20 €	2 394,80 €
3	01/07/09	YAM-669	9 571,00 €	6 221,15 €	3 349,85 €
4	01/10/11	QUARK II	98 632,00 €	19 726,40 €	78 905,60 €
5	01/10/11	ZF-55-JOY 3	5 987,00 €	1 197,40 €	4 789,60 €
Totaux			177 151,00 €	86 957,90 €	90 193,10 €

Annexe n°1 (suite)

Éléments du BILAN au 1^{er} octobre 2012 (le résultat 2011/12 a été réparti)

Actif immobilisé			Brut	Amortissements / Provisions	Net	Capitaux propres			
Immobilisations incorporelles						Capital social	1013	Capital souscrit – appelé, versé	50 000,00 €
Immobilisations corporelles	2155	Outillage industriel	177 151,00 €	86 957,90 €	90 193,10 €	Réserve légale	1061		5 000,00 €
						Réserves statutaires	1062		12 550,00 €
Immobilisations financières	271	Titres immobilisés	105 000,00 €		105 000,00 €	Report à nouveau			680 759,00 €
						Résultat			
Actif circulant						Dettes			
Stocks de matières premières	31	Stocks de matières premières	27 698,00 €		27 698,00 €				
Stocks de produits finis	3551	Stocks de produits 001	147 600,00 €		147 600,00 €	Fournisseurs et comptes rattachés	401	Fournisseurs	55 302,01 €
	3552	Stocks de produits 002	25 006,00 €		25 006,00 €				
	3553	Stocks de produits 003	236 147,00 €		236 147,00 €				
Comptes clients et rattachés	411	Clients	160 256,32 €		160 256,32 €	Dettes sociales		Personnel – Rémunérations dues	30 259,26 €
	4191	Clients créditeurs – Avances et acomptes sur commandes	-10 000,00 €		-10 000,00 €			43	Sécurité Sociale et autres organismes
Autres créances dont Etat	44567	Etat – Crédit de TVA à reporter	71 259,00 €		71 259,00 €	Dettes fiscales	444	Impôt sur les bénéfices	116 655,00 €
	486	Charges constatées d'avance	6 572,16 €		6 572,16 €				
Disponibilités	512	Banque	92 050,00 €		92 050,00 €				
Total actif			1 038 739,48 €		951 781,58 €	Total passif			961 781,58 €

Annexe n°2



N° 10167 * 05

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052

Désignation de l'entreprise :		SA CONTIGUANE							
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	31 236 541	FB		FC	31 236 541	25 125 698	
	Production vendue biens*	FD		FE		FF	0		
	services*	FG	500 259	FH		FI	500 259	325 551	
	Chiffre d'affaires nets*	FJ	31 736 800	FK	0	FL	31 736 800	25 451 249	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subvention d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	7 520	7 653	
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	31 744 320	25 458 902
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	23 001 256	19 562 489	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	-25 149	12 569	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)*					FW			
	Impôts, taxes, versements assimilés*					FX	125 602	85 412	
	Salaires et traitements*					FY	985 632	854 121	
	Charges sociales (10)					FZ	325 479	297 124	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immobilisations :					GA	65 012	65 012
		- dotations aux amortissements*					GB		
		- dotations aux provisions *					GC	12 542	7 653
	- sur actif circulant : dotations aux provisions					GD	5 000		
	- Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE			
Autres charges (12)					GF	24 495 374	20 884 380		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	7 248 946	4 574 522	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GH			
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GI			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GJ			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK	4 569	521	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					GL			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM	30 000		
	Reprises sur provisions et transfert de charges					GN			
	Différences positives de change					GO			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	34 569	521	
Total des produits financiers (V)						GQ	45 201	118 963	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR	6 325	21 789	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS			
	Différence négative de change					GT			
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement					GU	51 526	140 752	
Total des charges financières (VI)						GV	-16 957	-140 231	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	7 231 989	4 434 291	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV +V - VI)									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :		SA CONTIGUANE	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB	
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	0 0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6bis)	HE	45 000
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	45 000 0
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-45 000 0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	37 500 20 100
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	1 471 250
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		HL	31 778 889 25 459 423
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		HM	26 100 650 21 045 232
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	5 678 239 4 414 191
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G
	(3) - crédit-bail mobilier *	HP	
		- crédit-bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (8)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits à des organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	Obligatoires	A9
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnelles
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieures

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

OPTION C : Gestion administrative

Questions :

- 1) Qu'est-ce-que la cellule « Conseils, Mobilité et Parcours professionnels ? À qui s'adresse cette cellule ?
- 2) Quelle différence faites-vous entre la suspension de fonction et l'exclusion temporaire de fonctions ?

Cas pratique :

Dans le cadre de la campagne d'actualisation du DUERP, vous êtes désigné(e) « cadre de proximité » chargé du recueil des risques professionnels par votre DI.
Les agents de votre circonscription vous signalent la présence au sein de leur bureau de câbles électriques à même le sol entravant leurs déplacements.

- 1) Quels outils permettent d'analyser et d'identifier les risques professionnels ?
 - 2) Quelle suite donnerez-vous au signalement des agents ?
 - 3) Quels sont les différents acteurs intervenant dans l'évaluation des risques professionnels ?
-

OPTION D : Navigation maritime

Deux sujets au choix sont proposés

Vous indiquerez sur votre copie l'intitulé du sujet choisi

D1 : Composition sur une ou plusieurs questions portant sur des connaissances techniques de navigation maritime

Toutes les questions de cette option devront être traitées.

Chaque réponse devra être précédée du numéro de la question à laquelle elle se rapporte, et toutes les réponses devront être justifiées.

Tous les schémas et diagrammes éventuellement réalisés doivent être accompagnés d'un commentaire expliquant la valeur de leurs symboles.

Question n°1 :

Expliquez les notions de cap compas, cap magnétique et cap vrai.

Question n°2 :

Qu'est-ce-que l'inclinaison ? Détaillez votre réponse.

Question n°3 :

Vous faites cap sur un alignement se trouvant devant vous ; l'alignement est ouvert à droite. Vous voulez le suivre. Que faites-vous ?

Question n°4 :

Vous faites route vers un amer. Le relèvement observé est inférieur au relèvement voulu. Que faites-vous ?

Question n°5 :

Dans le système de balisage, décrivez une cardinale sud. À quoi sert-elle ?

Question n°6 :

Quel est l'effet du vent sur la mer et quels sont les autres phénomènes d'influence sur l'état de la mer ?

Question n°7 :

Définissez la pression atmosphérique. Comment la mesure-t-on et dans quelle(s) unité(s) ?

Question n °8 :

Décrivez le brouillard d'advection.

Question n °9 :

Citez deux types de nuage et décrivez-les.

Question n°10 :

En vacances sur les côtes bretonnes avec un groupe d'amis, vous êtes le seul à être titulaire d'un permis de navigation côtière. Un de vos amis propose de louer un bateau pour la journée. Vous acceptez de conduire le bateau de catégorie C loué par votre ami, en son nom propre.

Qui endosse la responsabilité de chef de bord ?

Avant de quitter le port, que faites-vous ?

Le bulletin météo affiché à la capitainerie annonce une petite brise en matinée, avec des vagues d'1 mètre, et un renforcement du vent vers 15h, avec une bonne brise et des vagues de 3 mètres.

Que décidez-vous ?

D2 : Composition sur une ou plusieurs questions portant sur des connaissances de réglementation douanière maritime

Votre chef de service vous demande de présenter à des marins-pont nouvellement affectés dans votre unité les réglementations applicables en matière de droit annuel de francisation et de droit de passeport, ainsi que les modalités de sanctions des infractions à ces réglementations. Rédigez le contenu de votre intervention.
